

DEBOUT LA FRANCE!

M. William VIRY-ALLEMOZ,

Secrétaire Général de CFE-CGC Énergies

Paris, le 15 mai 2019

Monsieur le Secrétaire Général,

Je fais suite à la lettre du 17 avril que vous avez bien voulu m'adresser. Je vous en remercie. Votre syndicat, par la représentativité dont il dispose et par les recommandations qu'il formule est essentiel pour nombre de nos concitoyens, mais également pour la compréhension par les acteurs publics des enjeux liés au secteur de l'énergie.

Vous avez bien voulu m'adresser un questionnaire. J'ai tenu à y répondre personnellement, aussi veuillez trouver ci-jointes mes réponses. Je vous en souhaite bonne réception.

° Europe de l'énergie :

1. L'Europe doit de nouveau être mise au service de l'emploi et de la croissance, renouer avec une ambition qui mettrait en œuvre les projets porteurs de demain. Pour relever les enjeux qui nous attendent – souveraineté énergétique des peuples européens, décarbonation des modes de production et de consommation. Je veux rompre avec le mode de gestion technocratique qui caractérise l'Union européenne actuelle pour aller plus loin que les simples effets d'annonce. Prenons l'exemple du « plan Juncker » pour les infrastructures : la Commission elle-même estime qu'il est insuffisant de 270 à 330 milliards d'euros. Les pays membres de l'UE qui auraient le plus besoin d'investissements sont particulièrement mal lotis – comme la Grèce – ou tout bonnement absents du plan initial (Chypre, Malte). Les dépenses et les risques assumés par le « plan » ont simplement été sortis des lignes comptables de la Banque européenne d'investissement. Les profils de risques du « plan » étant très flous, rien n'indique que la BEI n'aurait pas elle-même financé ces investissements. Aussi, la prétention de M. Jean-Claude Juncker à avoir relancé la branche R&I et infrastructures ne tient pas. Là où le secteur privé ne suit pas, le « plan Juncker » ne propose rien : là où le secteur privé ne prend pas de risques, le « plan » est inopérant. Il n'est qu'une compensation très partielle du sous-investissement public et n'a aucun effet d'entraînement. L'objectif de nos élus au Parlement Européen sera de défendre les

particularités nationales des politiques énergétiques tout en proposant un véritable projet européen de l'industrie énergétique. Je proposerai à nos partenaires européens la création d'une Agence européenne de l'énergie associant États, collectivités locales et entreprises privées et publiques.

2. La question du mix énergétique vers lequel doit tendre l'Europe est profondément liée à l'ambition que l'on souhaite donner à la politique énergétique européenne. Je crois que si nous avons pour objectif commun de réaliser un mix qui permette le plus faible taux d'émissions possible, il nous faut tenir compte des spécificités dans la production énergétique propre à chaque pays. Aussi, à titre d'exemple, la France a des savoir-faire incomparables dans de nombreux domaines, je pense notamment au nucléaire et à la filière gazière. Je rappelle que grâce à sa filière nucléaire, la France est l'un des seuls grands pays industriels à respecter les engagements du protocole de Kyoto. Ainsi il serait incohérent de nous imposer un mix énergétique uniforme qui serait adapté aux besoins de décarbonisation dont des pays comme l'Allemagne ont profondément besoin. Je suis donc opposé à cette idée d'une uniformisation.

3. Je suis convaincu qu'il faut conserver et même renforcer la subsidiarité des États membres, car ils sont l'échelon le plus efficace pour prendre des décisions sur des sujets aussi importants que les tarifs réglementés et les investissements structurels permettant d'atteindre nos objectifs communs. Attaché à un service public de l'énergie, je m'oppose bien évidemment à la privatisation des concessions hydrauliques construites avec l'argent des Français. Notre liste porte un projet européen profondément différent. La seule Europe qui puisse fonctionner selon moi est celle des Nations libres et des projets concrets, aussi, je suis tout à fait partisan d'un rapatriement de la majorité des compétences, dont la compétence énergétique au niveau national. L'Union Européenne doit se concentrer sur des projets clés, dont la lutte contre le réchauffement climatique doit faire partie, pour permettre d'allier nos forces afin de trouver des solutions concrètes à des problèmes eux globaux. Dans la même veine je ne suis pas favorable à un renforcement des pouvoirs du régulateur européen ACER.

4. Il nous est aisé de considérer aujourd'hui la sécurité électrique comme acquise, cependant, comme vous le rappelez très justement, des situations à travers le monde nous montre qu'elle ne l'est pas. Aussi il faut que le renforcement de notre sécurité électrique devienne une priorité de la politique européenne de l'énergie, c'est là dans l'intérêt de tous les pays.

° Défi climatique :

1. Le choix des politiques concernant la transition énergétique revient légitimement aux Nations, il appartient donc aux exécutifs nationaux de déterminer les temporalités de

réduction des émissions, et les moyens d'y parvenir, dans le respect bien évidemment de leurs engagements internationaux.

Je ne crois pas en la légitimité de l'Union à créer de nouvelles taxes, elle doit être une organisation intergouvernementale. La levée de l'impôt est-elle, une compétence régaliennne et doit donc être nationale.

2. Je suis bien conscient du coût de la transition énergétique, aussi, je crois aujourd'hui nécessaire de changer le mandat de la Banque Centrale Européenne pour le rendre plus démocratique, mais avant tout pour le réorienter vers des problématiques comme l'emploi ou la transition écologique. S'il faut donc mobiliser la BCE pour permettre de transformer nos modes de production énergétique, la création d'une « Banque du Climat » se révélerait être la genèse d'une nouvelle instance bureaucratique inutile, puisqu'empruntant directement à la BCE.

Souveraineté et énergie :

1. Les pays européens doivent prendre conscience des ressources qui sont les leurs et notamment dans le cas de la France dans ses territoires ultramarins. Une diversification de nos sources d'approvisionnement énergétique est nécessaire afin de garantir notre indépendance et notre capacité à négocier pour faire jouer nos intérêts stratégiques. Cependant les pays doivent rester maîtres des choix dans leurs approvisionnements, l'émergence d'un bloc européen (basé sur une supposée souveraineté énergétique européenne) ne servant pas nécessairement nos intérêts.
2. L'Union Européenne doit se concentrer sur des projets concrets à géométrie variable, qui permettront tout en préservant la souveraineté des Etats membres, de faire émerger des champions industriels et des technologies d'avenir, à l'exemple d'Ariane ou d'Airbus, et de peser dans un monde globalisé. L'Union doit également arrêter la négociation et l'application de traités de libre échange comme le CETA qui ouvrent nos marchés, et exposent nos entreprises à une concurrence déloyale (de part l'iniquité des normes) ainsi que nos consommateurs à des risques sanitaires.
3. Je suis pour la préservation d'un marché commun sur notre continent. Mais cela demande une harmonisation vers le haut pour permettre une convergence avec notre pays. Il n'est pas tolérable d'accepter un libre échange symbole de dumping social et de concurrence déloyale.

Si je suis pour la création de champions européens, je défends bien là une alliance entre des industries nationales compétentes dans des domaines d'avenir et qui permettront de faire voir le jour à de grands projets industriels dans le domaine de l'énergie (comme le réacteur nucléaire de quatrième génération par exemple). Si donc, la fusion d'Alstom et de Siemens à 50-50 pouvait être positive pour nous permettre de peser, je refuse complètement une absorption de Alstom par Siemens.

4. Les projets d'acquisitions structurels comme les routes de la soie sont une menace pour l'indépendance des Etats, je m'y oppose donc fermement. Mais ce sont là des problèmes nationaux dans lesquels l'UE ne doit intervenir.

Politique Industrielle :

1. La politique climatique, la politique énergétique et la politique industrielle sont des compétences nationales, cependant je crois dans notre intérêt de les exercer en collaboration avec des petits groupes de pays volontaires sur des projets concrets. Cela nous permettra d'être plus efficaces et de pouvoir peser dans la compétition mondiale afin de relever les défis du XXIe siècle. Néanmoins l'Union Européenne n'a pas à concevoir ces politiques, elle doit en faciliter l'exécution.
2. Je crois nécessaire de réserver une partie importante de la commande publique aux entreprises nationales. Nous ne devons accepter de favoriser des produits étrangers sous prétexte de ne pas entraver le libre échange des produits de moins bonne qualité, et ne respectant souvent pas nos normes. Je laisse aux spécialistes et aux services compétents la capacité à lister les qui permettront le développement d'une politique industrielle à bas-carbone.

Ambition sociale et capitalisme européen :

1. Un dialogue social de qualité est nécessaire aujourd'hui plus que jamais alors que les mutations du marché de l'emploi imposent une formation toujours plus qualifiée, notamment dans les domaines de l'énergie. Je crois cependant que ce dialogue ne peut se lier qu'entre acteurs publics nationaux et syndicats. L'Union Européenne n'a ni la proximité ni la légitimité pour permettre l'émergence d'une politique de développement des compétences des métiers de l'énergie.
2. Je me suis toujours opposé à l'ultra-libéralisme anglo-saxon et à la financiarisation excessive de l'économie. Je crois profondément en un capitalisme synthèse de notre modèle de protection sociale et du principe de libre-entreprise. L'économie sociale de marché est donc selon moi le modèle à promouvoir. Le secteur de l'énergie et particulièrement ses travailleurs, par la mission cruciale de service public qu'ils remplissent en garantissant notre accès à l'électricité, ne doivent pas être soumis aux mêmes règles que les autres entreprises. Je suis d'ailleurs en faveur d'une renationalisation d'EDF. Enfin, comme gaulliste, je soutiens de toutes mes forces la participation au sein de l'entreprise. Le secteur de l'énergie ne fait pas exception.
3. La lutte contre le dumping social passe par une harmonisation à la hausse des normes en matière de droit travail. Nous ne devons pas accepter que des entreprises

exploitent la misère humaine de travailleurs venus de loin, pour concurrencer de façon déloyale nos entreprises. Un étranger doit payer les mêmes charges et avoir les mêmes protections que nos nationaux s'il travaille en France. Si une harmonisation au niveau européen peut permettre de rapprocher nos économies et être favorable à la croissance, cette convergence ne peut être réalisée qu'à la hausse, par un alignement sur notre code du travail.

Politique fiscale et commerciale :

1. Je suis en faveur d'une convergence fiscale si elle ne va pas à l'encontre des intérêts des Français. Je trouve d'ailleurs scandaleux, comme vous le soulignez que le Luxembourg s'arroge le droit d'influer sur notre mix énergétique, alors qu'il est à l'origine avec l'Irlande notamment, de la faiblesse européenne en matière de fiscalité. Je suis d'ailleurs pleinement en faveur d'une suspension des « Etats voyous » de ce genre dès lors qu'ils faussent le jeu.
2. L'Union Européenne ne doit pas être en mesure de négocier de façon indépendante des accords commerciaux extérieurs. Un négociateur commun peut être nommé par des pays désireux de négocier un accord, mais ces derniers doivent conserver un droit de contrôle, à l'inverse de ce qu'a fait la commission européenne pour le CETA. Dans tous les cas, une véritable réciprocité pour nos entreprises dans leurs accès aux marchés étrangers doit être une condition à l'ouverture de nos marchés.
3. Je ne crois pas que l'Union Européenne soit à même de rétablir une justice sociale et fiscale, parce dans son ADN sont inscrits le libre-échange, le néolibéralisme et le mondialisme.

Et plus largement... :

1. Elles doivent se prendre par consensus.
2. La France doit avancer sur certains dossiers avec quelques pays choisis comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou encore l'Italie.
3. L'euro doit redevenir une force pour notre économie et non plus une faiblesse. Il faut donc que la BCE renforce ses outils financiers, réoriente sa politique monétaire, et promeuve l'usage internationale de l'euro de manière plus agressive. Le nouveau mandat qui doit être donnée à la BCE doit se concentrer sur trois priorités, l'emploi, la croissance et l'investissement. J'insiste sur le fait que son action doit pouvoir être contrôlée démocratiquement par les Etats membres, à l'inverse donc de son fonctionnement actuel.

Pour tout complément d'information je vous invite à contacter Jean-Philippe Tanguy notre délégué national à l'industrie qui sera en mesure de répondre à vos questions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de ma plus haute considération.

Bien,

Nicolas Dupont-Aignan,
*Président de Debout la France
Député de l'Essonne
Candidat tête de liste aux élections européennes*